

Monsieur le Commissaire enquêteur

Veillez recevoir ma désapprobation pour la modification du PLU visant à changer le statut d'une zone naturel en vue de la construction de nouveaux bâtiments.

Le projet de créer une salle polyvalente en dehors du village est contraire à la vie de notre village comme l'a montré la consultation des usagers du Centre Social Intercommunal Pierre Mendès France.

Les activités sociales, culturels et sportives proposées par ce CSI est un véritable joyaux pour notre village et son déménagement en dehors du centre du village couperait les habitants et particulièrement les jeunesses ou les séniors de leur lieu de vie social. Il obligerait sa population à des déplacements supplémentaires et contribuerait encore à vider notre centre village.

D'autre part, je rappelle que notre objectif national de zéro artificialisation doit nous obliger à penser autrement l'aménagement du territoire et garder nos terres agricoles précieusement capable de nourrir la population ! Entre la construction de nouveaux bâtiments, les parking correspondant ainsi que les routes pour y accéder, ce projet ne paraît totalement inadéquate à la lutte contre les inondations et la lutte contre la perte de biodiversité.

En bref, je ne comprends pas l'opportunité de cette modification du PLU et ne saisis pas plus le sens de ce projet ni sa faisabilité économique. J'espère que vous remettrez un avis négatif à cette proposition et qu'une réelle présentation des tenants et aboutissent de ce projet et ainsi, nous permettre qu'une concertation citoyenne à ce sujet puisse avoir lieu.

Bien cordialement

**Catherine Legrand
Chemin des Sablons
30700 St Quentin La Poterie
Tél 06 30 92 67 06**

De: Sfr5PhilippeTerrier <philippe.terrier30@sfr.fr>
Envoyé: vendredi 11 juillet 2025 10:36
À: enquete publique
Objet: Centre social

Bonjour

Je suis résident à Saint Quentin La Poterie depuis une dizaine d'années.

Globalement la commune me semble parfaitement gérée par l'équipe en place. Je suis cependant surpris de découvrir ce projet de déplacement du centre social sans disposer de plus d'informations sur les motivations dudit projet. J'aurais aimé m'en entretenir de vive voix lors d'un rendez vous avec l'enquêteur à la mairie mais un imprévu familial fait que j'ai du m'absenter.

J'ai lu les PV des derniers conseils municipaux mais je n'ai pas trouvé de réponses à mes questions et notamment:

- pourquoi ne pas conserver le dispositif actuel?
- Si un déplacement est inévitable, aller vers le stade me semble dénué de bon sens compte tenu notamment du manque d'accessibilité du lieu
- quel serait le coût d'un tel projet?
- que deviendrait l'ancien bâtiment?
- est ce que l'avis des adhérents actuels du centre social a été sollicité?

J'espère que les conclusions de votre enquête apporteront des réponses à ces interrogations.

Bien cordialement

Philippe Terrier

2 rue de la révolution

Saint Quentin La Poterie

De: Clément Philip <clement.philipp@gmail.com>
Envoyé: vendredi 11 juillet 2025 08:57
À: enquete publique
Objet: Modification plu

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Terminé

Monsieur le commissaire enquêteur

Je me permets de vous adresser ce mail afin de vous faire part de mon désaccord concernant la modification du PLU sur saint Quentin la poterie.

En effet, cette modification n'a pas lieu d'être dans la mesure où elle est demandée dans le cadre d'un projet de construction de bâtiment public (salle polyvalente, gymnase...) ne répondant pas aux besoins de notre communes.

Tout d'abord il faut savoir que la salle polyvalente actuelle et le lieu de restauration du centre aéré de la communauté de commune. La construction d'une nouvelle salle polyvalente entraînerait de facto la fermeture de l'ancienne.

Seulement le centre aéré semble destiné à perdurer au centre Pierre Mendès France, les parents s'interrogent donc du lieu de restauration de leurs enfants pendant leur temps de prise en charge au centre de loisirs qui jusqu'alors était en grande proximité du lieu d'activités et garantissait la sécurité des enfants sur le temps méridien.

Deuxièmement est-il nécessaire de construire de nouveau bâtiment public sur une commune déjà bien équipée malgré une nécessité de rénovation du centre Pierre Mendès France il est vraisemblablement toujours fonctionnel et une rénovation semble possible. Les coûts de cette rénovation sont estimés à 4 millions d'euros. Il est clair que le nouveau projet de construction entraînera des travaux de voirie conséquent et très coûteux qui ne sont pour le moment pas pris en compte dans le prix du projet. Le coût total du projet est donc encore inconnu mais devrait être exponentielle aux vues des travaux nécessaires de voie d'accès. Le conseil départemental a d'ailleurs alerté sur ce point au moment de la présentation du projet par la municipalité.

Enfin dans une période où la biodiversité est plus que jamais menacée il paraît inconscient de venir bétonner une zone naturelle qui abrite minima insectes et oiseaux qu'il devient urgent de préserver!

Vous l'aurez compris je suis opposé à ce projet qui a pour seule et unique but de créer un axe routier de contournement du village par le sud et qui n'est pas un projet conçu pour répondre aux problématiques et besoins des habitants.

En vous remerciant bien cordialement
Philip clement
06.17.83.80.61

De: Sylvie D <sylvie3051@gmail.com>
Envoyé: vendredi 11 juillet 2025 11:33
À: enquete publique
Objet: Mise en compatibilité du PLU

Bonjour

Venant seulement d'être informée de l'enquête publique (sauf erreur, je n'ai rien lu dans le bulletin municipal, il y avait pourtant un article sur le maire!), je vous fait part d'interrogations à ce sujet.

Faire une salle des fêtes en dehors du village est pertinent, mais délocaliser le centre social dans la foulée est incohérent.

Qui dit CENTRE social, dit CENTRE du village, où le social a tout son sens.

Il a été fait un audit à ce sujet il y a quelques années, il en ressortait qu'une grande majorité des personnes auditées ont répondu qu'elles faisaient beaucoup d'activité car il était situé au CENTRE du village. **Pourquoi ne tient-on pas compte de cet audit?**

Qu'en sera t il de toutes ces personnes âgées, ou pour les personnes qui ne conduisent plus? Est il prévu un minibus avec 2 personnes municipaux (vu l'amplitude horaire des activités) pour les transporter toutes les heures? Cela a t il été budgétisé?

Et les enfants, pourront-ils marcher **en toute sécurité** pour aller faire leurs activités scolaires et extra scolaires? Y aura t il aussi un minibus?

A l'heure où on n'arrête pas de nous parler Ecologie, ce projet n'est vraiment ni écologique, ni économique vu la décentralisation des structures.

Il faudra la voiture en permanence, alors que, quelque soit l'heure on voit toujours dans Saint Quentin une personne A PIED (avec un tapis de gym ou autre) se rendre au Centre Social, bibliothèque, poste....

Beaucoup de nouveaux Saint Quentinnois ont choisi ce village pour toutes ces commodités, pourquoi tout détruire? Quel intérêt?

Une nouvelle crèche? Il en existe déjà une qui est, semble t il, en cours de rénovation? Pourquoi dépenser pour rénover une crèche pour ensuite la fermer??

Une réunion publique, avec beaucoup d'informations sur le jour et l'heure, serait indispensable

.

Tous les habitants de saint quentin qui sont concernés par ce projet pourraient s'exprimer de vive voix.

En espérant que cette enquête publique aboutisse à une **concertation citoyenne publique** et annoncée, je vous souhaite un bel été

Merci de me confirmer la bonne réception de ce mail que j'adresse avant midi afin qu'il soit mis dans le cahier de doléances.